

APPEL A CANDIDATURE PREFIGURATEUR DU SECRETARIAT GENERAL COMMUN D 'ILLE ET VILAINE

La circulaire 6104/SG du Premier ministre du 2 août 2019, portant constitution des secrétariats généraux communs (SGC) aux préfetures et aux directions départementales interministérielles (DDI), précise qu'une phase de préfiguration se déroulera à compter du 15 septembre 2019.

Cette phase débutera par la désignation d'un préfigurateur, dans le département d'Ille et Vilaine, après un appel à candidature. Le préfet de département en étroite concertation avec les directeurs des services déconcentrés de l'État concernés, adressera ses propositions à l'administration centrale. Le préfigurateur, devra être désigné à compter le 15 septembre 2019. Il sera chargé par lettre de mission de préparer la mise en place opérationnelle du SGC du département.

1 – Profil du préfigurateur

En Ille-et-Vilaine, le secrétariat général commun prendra la forme d'une structure autonome placée sous l'autorité fonctionnelle du secrétaire général de la préfecture et des chefs de services déconcentrés de l'État concernés. Le préfigurateur devra remplir les conditions statutaires d'accès aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat (Décret n° 2009-360 du 31 mars 2009).

Le candidat devra avoir une solide expérience de l'encadrement au sein de l'administration, et posséder une très bonne connaissance de la structure et de l'organisation des services déconcentrés de l'Etat. Il devra avoir des capacités managériales avérées (sens du contact, de l'écoute, initiative, autorité, dialogue social, communication, ressources humaine) ainsi que des compétences en matière de gestion du changement. L'aptitude à organiser la réflexion et à être force de proposition est indispensable.

2 – Missions du préfigurateur

Assisté d'une équipe projet restreinte composée de représentants désignés par le SG de la préfecture et les DDI, le préfigurateur aura pour mission d'analyser les moyens et l'organisation des structures existantes, ce qui lui permettra :

- de définir les missions précises du futur SGC et ses modalités de fonctionnement,
- de proposer un organigramme du SGC et les fiches de poste correspondantes,
- de rédiger un projet de contrat de service
- de proposer l'organisation géographique et immobilière du SGC,

Le préfigurateur est en outre chargé de l'information des agents et des représentants du personnel sur l'avancée du projet.

La mission de préfiguration est conduite à temps partiel, parallèlement aux fonctions actuelles du candidat.

Une fois désigné, le préfigurateur recevra une lettre de mission détaillée, pouvant s'étendre à un périmètre élargi tel que défini par la circulaire de référence.

3 – Documents à fournir à l'appui des candidatures

Les candidats préfigureurs transmettront au préfet de département, sous couvert de leur hiérarchie, un dossier de candidature qui comprendra:

- un CV actualisé
- une lettre de motivation
- une copie des deux derniers entretiens professionnels

Les candidatures devront être transmises à Madame la préfète d'Ille-et-Vilaine avec copie à Monsieur le Secrétaire général, et réceptionnées le 2 septembre 2019 impérativement.